



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

Ref. : 8940005

Duree :  
1 jour - 7 heures

Tarif :  
Tarif HT : 940 €

Code Dokelio : 54259

# GÉRER LE PASSIF ENVIRONNEMENTAL

## Identifier les clauses contractuelles dans les cessions/acquisitions

Dans un contexte économique propice aux cessations ou transferts d'activité d'entreprises, les opérations de cessions/acquisitions ou locations de terrains pollués se multiplient. Malgré le renforcement de la législation en matière d'obligation de remise en état des sites, le risque de contentieux s'est développé entre personnes privées. Il est donc impératif d'identifier et de mettre en œuvre les solutions contractuelles visant à gérer le passif environnemental.

### OBJECTIFS

- Identifier les situations à l'origine d'un passif environnemental
- Appliquer les solutions contractuelles permettant de sécuriser les opérations de cession/acquisition de sites ou d'entreprises
- Gérer le contentieux du passif environnemental

### EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

### PRÉREQUIS

#### Compétences acquises:

Définir les clauses contractuelles et les recours contentieux permettant de gérer le passif environnemental d'un site ou d'une entreprise

### COMPÉTENCES ACQUISES

Définir les clauses contractuelles et les recours contentieux permettant de gérer le passif environnemental d'un site ou d'une entreprise

### PROGRAMME

#### Gérer le passif environnemental

##### Identifier et contractualiser le passif environnemental

##### Connaître le cadre juridique d'un passif environnemental

- Distinguer les non-conformités et les pollutions
- Identifier les responsabilités issues des polices administratives : ICPE, déchets, eau, air et REACH
- Déterminer le cadre juridique lié aux pollutions : contenu et modalités de l'obligation de remise en état des sites pollués
- Mesurer les impacts de la nouvelle responsabilité environnementale issue de la législation en vigueur
- Estimer les risques de responsabilité civile

##### Identifier les acteurs et responsables du passif environnemental

- Analyser les apports de la loi ALUR du 24/03/2014 en matière de responsabilité des exploitants et des propriétaires
- Le rôle des propriétaires, bailleurs, preneurs, sociétés-mères, personnes publiques et



Fédération de la Formation Professionnelle

ADEME

### **Les éléments clés d'évaluation d'un passif environnemental**

- Réaliser les audits, dues diligences et diagnostics
- Appliquer les nouveaux outils méthodologiques fixés par les circulaires

### **Sécuriser en contractualisant les risques**

- Identifier les opérations à risque : cessions/acquisitions, M&A et contrats de bail
- Maîtriser les obligations d'information liées à la transaction et les sanctions encourues
- Rédiger une convention de garantie de passif et les clauses environnementales
- Prévoir des conditions suspensives et les conséquences des servitudes
- La portée et les limites de ces clauses contractuelles : le transfert des responsabilités

Exercice d'application : rédaction d'une clause environnementale adaptée à une ou deux opérations particulières

### **Gérer le contentieux du passif environnemental**

#### **Le contentieux des conventions de garantie de passif**

- Faire jouer une convention de garantie et identifier sa portée
- Appréhender le pouvoir d'interprétation du juge
- Recours en cascade entre contractants : les opposabilités des clauses limitatives de responsabilité

#### **Le contentieux du passif environnemental hors contrat**

- Identifier les recours envisageables : le but recherché, les sanctions possibles et les possibilités d'indemnisation
- Le contentieux administratif : les types de recours, les conditions de recevabilité, les délais pour agir, le pouvoir du juge et les moyens de défense
- Les procédures de référé : l'utilité de l'expertise
- Les contentieux civil et pénal : règles et principes

Exercice d'application : définition des recours envisageables dans différents cas de contentieux

## INTERVENANTS

Laurence

LANOY

Avocat spécialiste en droit de l'envir

LAURENCE LANOY AVOCATS

## LIEUX ET DATES :

Paris

29 mai 2020

18 nov. 2020